



# DOSSIER DE PRESSE DE RENTRÉE

**RENTRÉE 2021 /2022**



© HENRI GARAT / MAIRIE DE PARIS

## ANNE HIDALGO

Maire de Paris

En cette rentrée scolaire, je souhaite à nos enfants et à nos jeunes de découvrir ou retrouver avec joie le chemin de la crèche, de l'école, du collège ou du lycée.

Le contexte sanitaire nous invite à rester vigilants et mobilisés face à l'épidémie de Covid-19. Pour que nos enfants puissent vivre cette rentrée le plus sereinement possible, la Ville de Paris a encore renforcé ses mesures pour nettoyer et aérer les classes et les espaces collectifs. L'an dernier, nous avons déployé plus de 500 capteurs de CO2 dans nos établissements en suivant les recommandations d'une étude scientifique qui a confirmé leur utilité pédagogique. Ils aident enfants et adultes à prendre conscience de l'importance d'ouvrir plus souvent les fenêtres. Comme le lavage des mains, c'est un bon réflexe à garder toute sa vie.

Mais nous disposons aujourd'hui de vaccins, qui sont notre plus grand espoir car ils nous protègent contre les formes graves de la maladie et font baisser la circulation du virus. Je tiens d'ailleurs à saluer notre remarquable sens des responsabilités : à Paris, près de quatre adultes sur cinq sont désormais complètement vaccinés, et déjà plus de la moitié des adolescents parisiens a reçu une première dose.

J'ai souhaité que la vaccination des adolescents de plus de 12 ans soit une priorité absolue en cette rentrée. Ainsi, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Rectorat de Paris, nos 29 centres parisiens de vaccination assureront dès le 9 septembre des campagnes de vaccination dans les collèges et les lycées. Les modalités seront communiquées aux familles dès la rentrée par les chefs d'établissements.

La santé de nos enfants, à tout âge, passe aussi par l'activité physique, le sport et la culture. Je me réjouis que tous nos lieux d'animation artistiques et d'entraînements sportifs puissent rouvrir dans des conditions presque normales en cette rentrée. Toutes les familles parisiennes peuvent ainsi profiter des 50 centres Paris Anim' et des 400 activités qu'ils proposent.

Le contexte sanitaire ne saurait nous faire oublier qu'apprendre est un plaisir. Je veux que Paris soit la capitale des enfants épanouis et heureux.

Pour leur offrir un environnement plus sain, j'ai engagé la transformation des cours de récréation des écoles et collèges en « oasis », des espaces végétalisés et pédagogiques adaptés aux périodes de fortes chaleurs. Pour leur donner une meilleure alimentation, les crèches et les cantines scolaires servent des repas majoritairement issus de l'agriculture biologique et de filières durables. Pour la réussite de tous nos enfants, Paris leur assure un accompagnement pédagogique exceptionnel, sur le temps scolaire et extrascolaire, de la maternelle à la classe de 3<sup>e</sup>.

Je veux remercier ici les professionnels de la Ville et de l'éducation nationale, mobilisés au quotidien pour que chaque enfant puisse dire que grandir à Paris est une chance.

Belle rentrée à toutes et à tous.



© JOSEPHINE BRUEDER / MAIRIE DE PARIS

EDITO DE  
**PATRICK BLOCHE**

**Adjoint à la Maire de Paris  
chargé de l'éducation, de la  
petite enfance, des familles et  
des nouveaux apprentissages  
et du Conseil de Paris**



© JOSEPHINE BRUEDER / MAIRIE DE PARIS

EDITO DE  
**MARIE-CHRISTINE  
LEMAUDELEY**

**Adjointe à la Maire de Paris  
en charge de l'enseignement  
supérieur, de la recherche et  
de la vie étudiante.**



© JOSEPHINE BRUEDER / MAIRIE DE PARIS

EDITO DE  
**CELINE HERVIEU**

**Conseillère  
déléguée à la petite enfance  
auprès de Patrick Bloche**

Accueillir tous les enfants dans les écoles, les crèches et les collèges, permettre à leurs aîné.e.s de bien démarrer leur vie étudiante, dans un contexte encore fortement marqué par la circulation de la Covid-19, tel est l'enjeu de cette rentrée scolaire, ce qui ne doit pas nous empêcher de regarder l'avenir avec confiance, en assumant de grandes ambitions éducatives.

Dans le cadre des directives émises par l'État, qui fixe le cadre sanitaire dans lequel doit se dérouler l'accueil des enfants et des adultes dans les établissements, la Ville, en lien avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels (Académie de Paris, Préfecture de Paris et Agence Régionale de Santé), poursuivra sa mobilisation pour que petits et grands soient protégés durant les différents temps de la journée. La vaccination, qui a montré son efficacité sur les populations ayant pu déjà en bénéficier, doit maintenant couvrir les plus jeunes, en particulier les enfants à partir de 12 ans. C'est pourquoi, nous avons travaillé tout au long de l'été à ce que l'accès au vaccin devienne une réalité pour les l'ensemble des collégiennes et collégiens de Paris, avec une attention particulière en direction des quartiers où le taux de vaccination est inférieur à la moyenne parisienne. Les étudiantes et les étudiants ont également bénéficié de créneaux de vaccination dédiés. Par ailleurs, la pose de 500 capteurs de CO2 dans un échantillon de crèches, d'écoles et de collèges a produit des résultats intéressants, en incitant à mieux aérer les salles dans lesquelles se trouvent des enfants. Nous poursuivons nos engagements dans ce sens.

La signature du troisième Projet Éducatif de Territoire est un marqueur fort de cette rentrée : en incluant pour la première fois la petite enfance, nous confirmons ainsi l'importance du continuum éducatif de la crèche au collège, et confortons la cohérence des projets éducatifs transversaux. En donnant à ce PEDT une durée de 5 ans (au lieu de 3), nous avons voulu augmenter la visibilité des politiques éducatives, et permettre aux professionn.e.s qui se mobilisent chaque jour de mieux construire leurs projets dans la durée.

Nous poursuivons des politiques d'amélioration des conditions d'accueil des enfants, en visant à faire de nos établissements des lieux confortables, où l'on respire mieux (amélioration de la qualité de l'air), où on mange mieux (alimentation bio), débarrassé des sources de pollutions et des substances toxiques (sortie du plastique). Au-delà des conditions matérielles, nous poursuivons notre engagement à proposer aux

enfants des contenus favorisant l'éveil et l'ouverture au monde, avec, par exemple, 12 nouvelles résidences d'artistes dans les crèches

Nous voulons que nos établissements soient toujours plus ouverts sur le quartier. L'ouverture des cours des écoles et des collèges, et l'opération « samedi en familles » dans les crèches, ont rencontré un vrai succès, et montre l'intérêt des Parisien.ne.s pour de nouveaux espaces jusqu'ici inaccessibles, et pourtant proches de chez eux. L'école, capitale du quartier, est ainsi devenue une incarnation visible de la Ville du Quart d'Heure, cette nouvelle approche de notre ville, proposée aux Parisien.ne.s par la Maire de Paris.

L'été a montré, parfois de façon dramatique, combien le changement climatique va bouleverser nos conditions d'existence, de façon très concrète. Cela justifie l'impérative adaptation de notre ville à des températures toujours plus chaudes. La transformation des cours en cours Oasis s'est poursuivie tout au long de l'été, avec 25 nouveaux chantiers, pour atteindre 71 cours, avec des cours désormais plus végétalisés ; donc plus fraîches lors des pics caniculaires.

Nous continuerons de nous mobiliser pour les étudiant.e.s qui ont traversé des mois difficiles et dont le niveau de vie a baissé partout en France sauf à Paris grâce au plafonnement des loyers. Pour permettre à toutes et tous d'étudier sereinement, notre lutte contre la précarité sera prolongée avec des aides financières, alimentaires, des conseils, pour aller bien dans leur tête et dans leur corps. La Maison des initiatives étudiantes (MIE), dans le 3ème arrondissement, est là pour les accompagner dans leur projet afin de leur donner les moyens d'agir dans tous les domaines de leur vie.

Le changement doit se faire aussi dans les têtes. Nous nous devons de donner aux jeunes générations les outils pour comprendre et agir, prendre leur destin en main et trouver ensemble des solutions conduisant à des actions concrètes. C'est l'objet de l'Académie du Climat qui ouvrira courant septembre dans l'ancienne mairie du 4ème arrondissement pour tous les jeunes de 9 à 25 ans. Ce lieu, voulu par la Maire de Paris, est unique au monde : il sera incontestablement une source d'inspiration, notamment pédagogique pour tous ceux et toutes celles soucieux d'un avenir meilleur. Les jeunes bénéficieront aussi d'un tout nouveau lieu dédié, QJ, pour Quartier jeune, dans la mairie du 1er arrondissement, afin de les aider dans leur orientation et dans le début de leur vie professionnelle.

À toutes et à tous, nous souhaitons une excellente rentrée !



© EMILIE CHAIX / MAIRIE DE PARIS



© HENRI GARAT / VILLE DE PARIS

## COVID-19 : PROTÉGER LA SANTÉ DE CHACUNE ET CHACUN

La crise sanitaire a bouleversé le quotidien de l'école, des enfants, des étudiants et des familles parisiennes. La Ville de Paris, en lien avec ses partenaires, met tout en œuvre pour les accompagner et garantir une rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

Tous les établissements accueillant des enfants de la Ville de Paris – crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges – sont équipés de savon et de gel hydro-alcoolique. Les agents disposent de gants, de masques chirurgicaux et de masques FFP2 lorsqu'ils sont au contact des élèves ne portant pas le masque. L'entretien des établissements est assuré en utilisant des produits virucides, conformément au protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation nationale.

Mais face à un virus qui se transmet surtout par l'exposition à l'air qu'expire une personne infectée dans un lieu fermé, la Ville a très tôt promu les activités de plein air et l'aération des espaces clos comme gestes barrières de premier plan. Pendant l'année scolaire 2020-2021, 500 capteurs de CO2 ont été installés dans 63 crèches, 50 écoles et 75 collèges dans le cadre d'une étude scientifique qui a confirmé leur utilité pédagogique. Ils aident enfants et adultes à prendre conscience de la fréquence à laquelle il faut ouvrir les fenêtres. C'est un bon moyen de lutter contre le Covid-19 et, comme le lavage des mains, c'est un bon réflexe santé à garder toute sa vie. Cette année, nous étendrons le dispositif pour que tous nos enfants bénéficient de cette sensibilisation.

La Ville soutient l'effort national de vaccination pour les plus de 12 ans. Dès le 9 septembre, toutes les familles qui le souhaitent pourront faire vacciner leur enfant, collégien ou lycéen, sur le temps scolaire, sans avoir besoin de se déplacer ou de l'accompagner. Les modalités seront communiquées aux familles par le chef d'établissement, selon trois schémas possibles :

- une équipe mobile dans les établissements scolaires,
- des créneaux dédiés aux élèves dans le centre de vaccination le plus proche,
- des mutualisations impliquant le déplacement des élèves dans un établissement qui bénéficie d'une équipe mobile.

L'offre de vaccination des adolescents et jeunes adultes sera renforcée dans les quartiers moins favorisés où le taux de vaccination est souvent plus bas que la moyenne parisienne. La Ville de Paris se bat contre les inégalités en matière de santé, comme d'éducation, de culture ou de sport : il n'y aura pas de jeunesse à deux vitesses à Paris. En complément, des campagnes de tests salivaires reprendront en fonction du pourcentage de cas confirmés repérés, de la présence de variants, ou dès la réouverture après fermeture de l'établissement en raison de plusieurs cas Covid-19. La Ville proposera également un dispositif d'autotest à disposition des parents afin qu'ils puissent tester leur enfant à la maison : le laboratoire fournira le matériel à l'école, les enfants réalisent le test à la maison et ramènent le flacon le lendemain pour analyse.

Pour les agents qui le souhaitent, la Ville a également mis en place des modalités facilitant la vaccination de ses personnels.

# CHIFFRES CLEFS

## PETITE ENFANCE

- Depuis 2001 : **plus de 15 000 places créées à Paris**
- 6 enfants de moins de 3 ans sur 10 sont accueillis en crèche
- 836 établissements d'accueil de la petite enfance municipaux et partenariaux
- À la rentrée, nous aurons 37 786 places (en régie et partenariales), dont plus de 700 ouvertes en 2020-2021
- Cet été, ce sont 316 chantiers de travaux qui étaient programmés dans nos établissements pour un montant de 11,2 millions d'euros
- 30 719 enfants (0-6 ans) suivis en Protection Maternelle et Infantile

## PREMIER ET SECOND DEGRE

174 883 enfants et adolescents scolarisés dans les établissements de la Ville :

- 118 208 dans le premier degré (46 010 en école maternelle et 72 198 en école élémentaire) dont 3 604 élèves en situation de handicap dans le premier degré ;
- 55 024 en collège dont 2 617 élèves en situation de handicap dans le second degré hors ULIS) ;
- 810 écoliers et 841 collégiens sont scolarisés dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

645 écoles publiques : 290 écoles maternelles, 285 écoles élémentaires, 70 écoles polyvalentes.

Dont 214 écoles classées en éducation prioritaire (187 REP et 27 REP+) et 25 écoles bénéficiant d'une CAPPE (Conventions Académiques Pluriannuelles de Priorité Éducatives).

- 114 collèges publics
- 1 lycée municipal pour adultes
- 1195 opérations de travaux ont été réalisées au cours de l'été et sont très diversifiées dont l'ouverture d'une nouvelle école polyvalente Jean Simon (13<sup>e</sup>).

- Des travaux de rénovation de sanitaires ont concerné 41 établissements (32 écoles + 9 collèges)
- Des travaux importants de ventilation sont intervenus dans 5 écoles
- Des travaux de rénovation (menuiserie, sols, peinture) de salle de classe, de locaux sociaux ont également été réalisés
- Le montant total de ces interventions s'est élevé à 51,216 millions d'euros
- Parmi les opérations importantes, on peut citer les cours Oasis des écoles Palestine et Metra ainsi que du collège Brassens, la construction d'un nouveau gymnase au collège Oeben et la réalisation d'un nouveau plateau sportif à la SEGPA Berlioz

## AGENTS ET PERSONNEL EDUCATIF

21 822 agents (10 822 agents permanents et 11 000 vacataires) assurent l'encadrement des enfants et des activités toute l'année.

Parmi eux, des agents au service des enjeux éducatifs :

- 754 professeurs de la Ville de Paris délivrent des enseignements en éducation musicale, en éducation physique et sportives, et en arts plastiques ;
- 2 420 assistantes et assistants maternelles ;
- 3 113 animateurs permanents encadrés par 682 animateurs des administrations parisiennes.

Et des agents assurant l'entretien et le gardiennage des établissements scolaires :

- 2 593 agents techniques des écoles qui interviennent principalement dans les écoles élémentaires mais également dans les écoles maternelles ;
- 808 adjoints techniques des établissements d'enseignement qui interviennent dans les collèges.
- 7 475 agents sont affectés aux missions d'accueil de la petite enfance dont :
  - 4 451 auxiliaires de puériculture et de soins,
  - 1 581 agents et agentes techniques de la petite enfance,
  - 985 éducatrices et éducateurs de jeunes enfants
  - 430 puériculteurs, puéricultrices, infirmiers, infirmières et cadres de santé
- Les missions PMI mobilisent 588 agents dont 99 médecins, 59 psychologues et 31 sages-femmes et maïeuticiens

## UNE AMBITION POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS, LEUR FAMILLE, ET LES ÉTUDIANTS À PARIS

### **La continuité éducative, de la petite enfance au collège**

Depuis 2013, la Ville de Paris, le Rectorat, la Préfecture et la Caf de Paris élaborent et mettent en œuvre conjointement le projet éducatif de territoire (PEDT) parisien. Il fixe un cadre, une impulsion et une légitimité à ce partenariat afin de mieux répondre aux besoins des familles parisiennes, et vise à assurer la cohérence de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

Deux nouveautés de ce 3<sup>e</sup> Projet éducatif de territoire (PEDT) qui sera mis en œuvre à la rentrée 2021 :

- il est élargi à la petite enfance pour renforcer encore un continuum éducatif qui permette des parcours cohérents et concernera donc les enfants et les jeunes de 0 à 16 ans ; il est co-porté avec la Direction des familles et de la petite enfance ;
- sa durée est étendue à 5 ans au lieu de 3 pour valoriser la mobilisation des équipes dans sa confection, favoriser son appropriation par les professionnels et les familles, permettre la construction de projets dans la durée.

Ce nouveau PEDT permettra de :

- renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs ;
- favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants ;
- renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins particuliers ;
- améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants ;
- développer la place et le rôle des familles ;
- promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable ;
- favoriser le travail collaboratif entre professionnels.

## L'ACADEMIE DU CLIMAT : PARLONS PEU, AGISSONS CLIMAT

Conformément au vœu de l'exécutif adopté en juillet 2019, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a décidé de mettre les anciens locaux de la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement à disposition de l'Académie du Climat, un lieu qui mêlera activisme et innovation pédagogique en faveur de la transition écologique.

En se mettant au service de la jeunesse, la Ville de Paris a pour objectif de donner les moyens aux nouvelles générations d'incarner le changement, de se former sur les défis climatiques, et d'agir pour un futur désirable.

Pour réussir ce pari, l'ensemble des directions de la Ville de Paris, une vingtaine d'organisations de jeunesse, des écoles et collèges parisiens, ainsi que plusieurs partenaires ont uni leurs forces pour construire une Académie à leur image.

En résulte un lieu unique au monde, gratuit, pensé et imaginé pour toutes et tous. Celui-ci intègre en effet un volet de formation et de sensibilisation aux enjeux climatiques pour mieux les comprendre, différents espaces et ateliers créatifs respectueux de l'environnement pour vivre et consommer de façon raisonnée, et en conséquence, se mobiliser pour la planète.

Une approche scientifique et pluridisciplinaire est au cœur du dispositif. Des modules éducatifs et pratiques seront organisés au sein de l'Académie, autour de 9 enjeux environnementaux majeurs : Alimentation, Bâtiment, Consommation, Mobilités, Nature et Biodiversité, Citoyenneté, Eau, Énergie et Adaptation au changement climatique.

L'Académie du Climat encourage les échanges pour prendre notre destin en main et trouver ensemble des solutions et actions concrètes. En dehors de l'innovante méthode pédagogique, l'Académie héberge la nouvelle fondation Edgar Morin, et accueille plusieurs bureaux d'associations, un incubateur pour accompagner des projets professionnels militants, ainsi qu'une cour végétalisée, un tiers-lieu, des espaces de travail, et beaucoup d'autres.

Académie du Climat, 2 place Baudoyer (4<sup>e</sup>), ouverture en septembre 2021.

## **Les essentiels de la rentrée**

### **L'alimentation bio**

Dès 2019, la Ville de Paris a atteint les objectifs du plan d'alimentation durable 2015-2020 pour la restauration scolaire grâce à 54% d'aliments issus de filières bio et durables, ainsi que la suppression de plusieurs substances controversées et un niveau élevé de saisonnalité des produits. Si la crise sanitaire a pu rendre complexe le maintien de ce niveau, l'ensemble des opérateurs a maintenu cet effort.

Dans les crèches parisiennes, 73% des aliments servis aux petites Parisiennes et aux petits Parisiens sont issus de filières bios et durables.

La Ville s'est d'ores-et-déjà fixée un nouveau plan alimentation durable pour la période 2021-2026 qui fixe des objectifs encore plus ambitieux :

- 100% d'aliments issus de filières durables, dont 50% produits localement ;
- la réduction des produits ultra-transformés et du gaspillage alimentaire (dons alimentaires pour plus de la moitié des écoles) ;
- l'augmentation de la place des menus végétariens dans les cantines des écoles et des collèges parisiens avec un objectif déjà atteint dans la majorité des cantines de deux par semaine.

Ce nouveau plan alimentation durable devra être adopté par le Conseil de Paris au premier semestre 2022.

### **La sortie du plastique**

La Ville a lancé un plan de sortie de l'usage des matières plastiques dans la restauration scolaire. Après une première phase de recherche de solutions pratiques, les premières mises en œuvre rentrent en action. Les services de la Ville vont renouveler les équipements en plastiques en contact avec les aliments – brocs, gobelets, essoreuses à salades, etc – afin de les remplacer par des ustensiles sans plastique.

### **Les cours Oasis pour lutter contre le dérèglement climatique**

Depuis 2018, la Maire de Paris a décidé de transformer progressivement toutes les cours de récréation des écoles et collèges parisiens en « oasis » de fraîcheur pour notamment faire face aux fortes chaleurs. Les cours rénovées proposent des espaces plus végétalisés, avec des points d'eau et une meilleure gestion de l'eau de pluie, ainsi que des

aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins pédagogiques des enfants. Un des objectifs premiers du projet reste l'amélioration du bien-être des enfants.

Pensées comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, ces cours pourront également accueillir un public plus large en dehors des temps éducatifs, et devenir notamment des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur.

À ce jour 46 cours oasis ont été créées. 25 chantiers ont démarré cet été, permettant aux petites Parisiennes et petits Parisiens de bénéficier à la rentrée de 71 cours oasis. La Ville s'est fixé pour objectif de transformer 300 cours d'ici 2026.

### **La ville du quart d'heure**

#### **Samedi en famille dans les crèches**

Chaque samedi, la Ville de Paris ouvre 23 crèches pour accueillir les familles d'enfants de moins de 6 ans, avec des professionnels associatifs spécialisés de l'accompagnement de la parentalité et de l'éveil des jeunes enfants pour des ateliers : jeux libres, ateliers de découverte de la musique, d'arts plastiques, développement de la motricité ou sport partagé, danse et yoga. Plus de 1 000 familles ont déjà bénéficié de ce nouveau service.

#### **Cours d'école ouvertes le samedi**

L'ouverture des cours d'école aux enfants et aux familles le samedi est une des applications concrètes de la ville du quart d'heure. Elle permet d'offrir de nouveaux espaces en plein air aux habitants. Avec 645 écoles et 114 collèges, Paris a la chance de disposer d'un maillage très dense. Aujourd'hui, peu sont utilisés en dehors des temps d'accueil des enfants, scolaires et périscolaires.

Après une expérimentation réussie démarrée le 23 janvier 2021 avec 12 cours d'écoles parisiennes, ce sont désormais 48 cours qui sont ouvertes afin d'accueillir entre 2 000 et 3 000 familles chaque samedi, de 10h à 19h. Les cours d'école deviennent ainsi la capitale leur quartier.



## LA PETITE ENFANCE

### **Les apprentissages autour de l'art et la culture pour les tout-petits**

« *L'Art pour grandir* » est un dispositif contribuant à l'éveil artistique des tout-petits. Porté par les services de la Ville depuis près de 12 ans au sein des établissements scolaires parisiens, il a été étendu en 2020 aux établissements d'accueil petite enfance municipaux avec une expérimentation de résidences d'artistes dans 4 établissements. Son succès auprès des parents permet de l'étendre à 12 nouveaux établissements dès la rentrée 2021.

Le projet « *langage, langues, culture* » initié en 2019 avec l'appui d'un comité scientifique composé d'universitaires et d'experts nationaux permet aux crèches de développer des projets de développement langagier autour de la thématique du langage au quotidien, de l'éveil culturel et du plurilinguisme.

### **Accueillir toutes les familles**

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle entrent dans un dispositif national destiné à promouvoir le rôle de l'accueil de la petite enfance dans la lutte contre l'exclusion. Ce sont des établissements volontaires, labellisés, qui s'engagent à accueillir les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi, et à mettre en œuvre un accueil adapté au projet d'insertion socio-professionnelle des parents. Six établissements municipaux sont concernés.



© SOPHIE ROBICHON / VILLE DE PARIS

## ACCUEILLIR LES COLLÉGIENS

### **Des protections hygiéniques périodiques gratuites pour les collégiennes :**

Paris se mobilise contre la précarité menstruelle. À la suite d'une première expérimentation réussie dans les collèges publics du 10<sup>e</sup> arrondissement, tous les établissements municipaux du second degré seront équipés de distributeurs de protections périodiques gratuites, à compter de la fin d'année 2021. Installés dans les sanitaires, ces distributeurs permettront aux collégiennes de disposer de produits bios respectueux de l'environnement et de la santé des jeunes femmes.

### **Les dispositifs à destination des collégiens prennent davantage d'ampleur :**

- 7 400 adolescents sont accueillis dans 41 collèges bénéficiant du dispositif Action Collégiens. Il s'agit d'une offre d'accompagnement personnalisée et d'activités collectives sur le temps péri et extrascolaire, qui aide depuis 1988 à prévenir le décrochage scolaire ;
- 2 300 partent en séjours pendant les vacances scolaires ;
- 500 collégiens dans 16 établissements participant à «Tous au collège, c'est les vacances !» dispositif extrascolaire gratuit d'accompagnement éducatif autour d'un programme d'activités pluridisciplinaires pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.



© SOPHIE ROBICHON / VILLE DE PARIS

## ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS

La Maison des Initiatives Étudiantes (MIE) est un lieu ressource de la Ville de Paris pour toutes les étudiantes et tous les étudiants qui décident d'étudier et de s'installer dans la capitale.

### **Lutter contre la précarité étudiante**

La Maison des Initiatives Étudiantes accompagne différents acteurs dans la mise en place de lieux de solidarité proposant, autour de distributions de paniers alimentaires et des produits de première nécessité comme des protections menstruelles, des services d'accompagnement essentiels : accès aux soins, accès aux droits, santé mentale, aides matérielles. Les locaux du Centre de Paris accueillent un de ces points de solidarité, deux fois par semaine.

Les étudiants boursiers se logeant dans le parc privé, bénéficient de l'aide à l'installation pour le logement étudiant (AILE), d'une valeur maximale de 1 000 €, leur permettant de s'installer et de s'équiper.

### **Soutenir les initiatives étudiantes**

La Maison des Initiatives Étudiantes propose une offre de formation et d'accompagnement à la gestion associative, permettant aux étudiantes et étudiants de se former sur des questions de fiscalité, de communication ou encore de mécénat et partenariats. Les associations et porteurs de projets peuvent profiter des locaux de la MIE pour se réunir, organiser des événements, répéter ou simplement se domicilier. Le Labo 6, situé dans le 6ème arrondissement propose un espace de tournage, de montage et d'apprentissage audiovisuel unique à Paris.

L'appel à projet KIT ASSO, permet un accompagnement financier graduel, depuis la création, en passant par le développement, jusqu'à la professionnalisation de leur activité

La MIE gère 2 programmes d'accompagnement de projet entrepreneuriaux, autour de l'ESS (Start'in ESS), de la Culture (Creart'up) et bientôt de la transition écologique, avec le concours de partenaires experts.



© JOSEPHINE BRUEDER / VILLE DE PARIS

## Accompagner les étudiants

La Maison des Initiatives Etudiantes (MIE) constitue naturellement un lieu ressource engagé, accessible, solidaire et inclusif, réparti dans deux adresses. Chaque semaine une Newsletter, un site internet et des publications sur les réseaux sociaux, tiennent les étudiants informés des bons plans, offres d'emploi et de toute autre information susceptible de les intéresser.

La MIE a également l'objectif d'être un lieu ressource pour les domaines clefs de la vie des étudiantes et des étudiants, comme l'emploi, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (conférences, formations, groupe de parole) et le handicap.



© JOSEPHINE BRUEDER / VILLE DE PARIS

## FOCUS - LES COURS D'ADULTES DE PARIS

Les cours d'adultes de Paris proposent une large offre de formation. Qu'il s'agisse de l'apprentissage du français comme langue étrangère, ou d'une autre langue, ou plus globalement d'une remise à niveau d'un enseignement général, ou d'un enseignement qui vise à une meilleure insertion professionnelle, ces cours ouvrent aux étudiants et aux adultes de nouveaux horizons, professionnels et personnels, et témoignent très concrètement de ce que peut l'éducation pour changer les destins des individus. Ils incarnent de façon très concrète cette notion de « seconde chance » et contribuent ainsi à construire un sentiment d'appartenance à un projet commun.

La diversité des offres proposées permet de répondre à la diversité des aspirations qui peuvent s'exprimer sur un territoire aussi pluriel que le nôtre. De l'anglais au russe en passant par le vietnamien, des métiers du web à ceux de la joaillerie, de la calligraphie à la chaudronnerie, chacune et chacun peut trouver une réponse à son besoin de formation.

Ce sont 850 formateurs qui dispensent 123 000 heures de formation dans quelques 140 établissements, écoles élémentaires, lycées, mais également à l'Ecole Du Breuil, à la Cité des Métiers, à l'INJS et à l'EPSAA.



© SOPHIE ROBICHON / VILLE DE PARIS

**CONTACT PRESSE**

Stéphane Vincent

[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

01 42 76 49 61